

Image not found or type unknown



refus du propriétaire après signature d'un bail

Par **Agathe**, le **24/03/2010** à **16:10**

nous venons de signer un bail pour la location d'un appartement auprès d'une agence immobilière. le propriétaire, qui n'a pas encore contresigné le bail a changé d'avis et souhaite retirer la location a cette agence. nous nous retrouvons donc sans appartement, alors que nous avons arrêté nos recherches puisque nous avons signé le bail (et accessoirement fait des chèques pour le loyer, la caution et les frais d'agence...). quels sont nos droits?